

DE LA REUSSITE SCOLAIRE A LA REUSSITE EDUCATIVE : INTERVIEWS D'ACTEURS

Avec tous nos remerciements aux interviewés.

Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE)

Interview avec Liliane WIHLIDAL, Inspecteur de l'Education Nationale, pour les écoles élémentaires et maternelles de la circonscription 5 de Strasbourg (circonscription expérimentant en 2005-2006, le PPRE)

■ Est-ce que le PPRE est un dispositif réellement nouveau?

C'est nouveau en ce sens qu'il s'agit d'une "personnalisation" de l'aide qui peut intervenir à tous les moments de la scolarité (et non plus uniquement après l'évaluation de CE2). Cette aide doit être formalisée dès l'apparition de la difficulté à rentrer dans les apprentissages. Il permet d'agir avant que l'élève ne soit en très grande difficulté. De plus, le PPRE repose sur une cohérence globale de l'ensemble des intervenants (extérieurs, accompagnement scolaire, etc...) et implique les parents.

■ Quelles matières sont surveillées ?

Les fondamentauxlire, écrire, compter...

■ Comment les enseignants ont-ils accueillis la mise en place du PPRE ?

Dans ma circonscription favorablement, dans la mesure où le dispositif a été accompagné, explicité, et que des outils ont été mis à la disposition des enseignants.

■ Concrètement comment est-il mis en oeuvre?

Pour les élèves repérés, dans la classe, une vigilance particulière leur est adressée comme par exemple la reformulation des consignes, l'adaptation des tâches. En dehors de la classe, les élèves sont pris en charge par un enseignant spécialisé.

Pour les enseignants, des rencontres régulières avec les parents sont organisés, des contacts avec les intervenants- CEL, CLAS, etc. sont recherchés.

■ Quels liens existent-ils avec les acteurs extérieurs, notamment ceux impliqués dans la politique de réussite éducative?

Pour le moment, les équipes de réussite éducative ne sont pas encore opérationnelles mais leur mise en place ne devrait pas tarder...

■ Quels changements positifs et négatifs, pouvez-vous déjà dresser?

La prise en compte des besoins et difficultés de l'élève s'en trouve renforcée. L'analyse des problèmes des élèves est affinée grâce aux regards croisés et aux aides apportées. Je pense, que grâce à un dispositif formalisé, avec des outils adaptés, la difficulté d'apprendre est mieux intégrée par les enseignants. Elle est ainsi moins perçue comme une source de difficulté pour eux, difficulté à comprendre pourquoi tel ou tel enfant bloque à un moment donné...Ils prennent plus en compte que "la difficulté est inhérente à tout apprentissage...."

Projet de Réussite Educative (PRE)

Interview de Mademoiselle Najette MEGHRICHE, chef de projet Politique de la Ville et coordinatrice du Programme de réussite éducative de Wittelsheim.

■ Comment est né ce projet ? Comment s'organise-t-il sur la commune ?

Après avoir pris connaissance de ce nouveau dispositif, une 1ère réunion réunissant tous les acteurs locaux a été organisée, afin de s'informer sur la nouvelle circulaire. A l'issue de cette rencontre, un courrier d'intention a été envoyé à la DIV et à la Ministre déléguée de la Cohésion Sociale. Enfin, un dossier DIV a été rempli suite à un diagnostic mené dans le cadre scolaire ; à ce titre, nous nous sommes principalement appuyés sur les priorités de la ZEP. Le but étant de définir nos priorités dans un territoire qui englobe une ZEP et deux quartiers situés en Contrat de Ville dont un en ZUS, et de s'inscrire dans tous les dispositifs existants, tels que Villes Vie Vacances (VVV), Contrat temps Libre (CTL), Contrat Educatif Local (CEL)... afin que notre dossier puisse être éligible auprès de l'Etat.

Le porteur juridique est le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Wittelsheim régi par les règles de la comptabilité publique.

Trois entités ont été définies par l'équipe pluridisciplinaire :

* **un conseil consultatif** – comité de pilotage réunissant notamment les institutions (élus municipaux, sous-préfet, inspection académique, DDASS, DDJS, PJJ, FASILD, Centre socioculturel, CAF, Conseil Général, service de prévention, bailleur social ...). Se réunissant 2 fois par an, ce dernier a pour mission de valider les orientations, les axes thématiques et les modalités d'intervention mis en place, et d'assurer le bon fonctionnement du dispositif.

* **une équipe pluridisciplinaire**, réunissant des professionnels des territoires en ZUS ou ZEP ou accueillant un public résidant dans les quartiers prioritaires (assistantes sociales, directeurs d'établissements scolaires, policiers, éducateurs, infirmières, puéricultrices, psychologue scolaire ...)

Elle a plusieurs missions : repérer les enfants en difficulté éducative, définir des critères et une grille de lecture commune, définir des réponses adaptées à la situation, désigner un référent pour chaque enfant, et assurer l'évaluation du dispositif. Il se réunit toutes les 6 semaines.

* **une équipe de coordination** : la chef de projet Politique de la ville est chargée de coordonner le dispositif en lien avec la coordinatrice ZEP, la coordinatrice du CSC, un référent du secteur médico-social, et le référent du CCAS. Participant aux 2 premières instances, son rôle est aussi d'être un pôle facilitateur, et un relais pour les partenaires. Elle prépare, organise les différentes réunions, met en œuvre les actions. Elle se réunit toutes les 2 semaines.

2 Une démarche importante au départ a été d'inscrire le principe de confidentialité des informations sur les familles dans une charte partenariale. Ainsi, aucune situation individuelle et nominative n'est évoquée dans la 1^{ère} instance. Seuls les référents et l'équipe coordinatrice pourront avoir connaissance des noms des enfants et des familles, ceci afin d'éviter leur stigmatisation.

L'année 2006 est une année d'expérimentation. Notre travail consiste à mettre en place des outils communs et un mode d'organisation optimal pour la mise en place de ce nouveau programme (fiche-action, fiche de repérage, charte...).

■ **Concrètement, comment le projet prend forme ?**

Cela se passe ainsi : un professionnel (un enseignant, Assistante Sociale, CCAS... par exemple) repère un enfant en difficulté ; il transmet la fiche de repérage remplie par un membre de l'équipe pluridisciplinaire (le directeur de l'école par exemple) ; cette personne évoque ce cas sans citer de nom lors de la réunion de l'équipe pluridisciplinaire. Cette dernière dresse un constat commun, la personne la plus à même de suivre l'enfant se manifestera et se chargera du suivi de la personne repérée. L'adhésion de la famille à l'accompagnement proposé est primordiale.

Les actions peuvent être très diverses exemples : la mise à disposition d'enseignants volontaires pour de l'aide individualisée de soutien scolaire, le financement d'heures d'orthophonie, ou l'inscription de jeunes à un stage. Il s'agit donc de contrat individualisé, pour une prise en charge éducative globale.

■ **Quelle est la plus-value de ce nouveau dispositif ?**

L'intérêt de ce programme est bien la mobilisation de tous les acteurs autour d'une même table et d'un même projet. Ce qui nécessite un réel travail de fond et de mesurer les impacts au niveau social, culturel, sanitaire...et surtout d'avoir plus de cohérence avec un travail en équipe pluridisciplinaire pour mieux gérer les différentes problématiques et de parvenir à une évaluation encourageante pour les familles, à l'aide des professionnels aux compétences bien définies.

Interview de Monsieur Pierre FREYBURGER, adjoint au Maire de Mulhouse, délégué à l'Education.

■ **Que pensez-vous de cette nouvelle procédure ?**

Aujourd'hui, je suis très critique. Nous avons vraiment la volonté de travailler sur cette question, qui représente un enjeu fondamental pour notre ville. C'est pour cela que nous avons déjà mis en place une charte de partenariat de la réussite scolaire dans le cadre de la Politique de la Ville. Mais aujourd'hui on assiste à sa lente désintégration, puisque les financements de l'Etat ne suivent plus. Nous souhaiterions qu'il y ait une cohérence entre les différents outils ; d'un côté on « déshabille » d'anciennes procédures pour en « habiller » une nouvelle. De plus, cela pose question sur la pertinence d'externaliser les actions relevant de l'Education Nationale.

Malgré cela, on souhaite mettre en place un programme solide, évaluable et qui s'adresse à tous les enfants mulhousiens qui en ont besoin et ils sont très nombreux ! Mais les moyens mis à disposition seront-ils suffisants ? L'enveloppe financière qui nous avait été promise pour 2005 n'a pas été versée par l'Etat et pour 2006, l'Etat nous a annoncé que la subvention attendue serait divisée par 2 !

■ **Comment avez-vous mis en place cette nouvelle procédure sur la ville de Mulhouse ?**

Nous avons rencontré des difficultés, notamment sur le montage juridique. En effet, la Ville de Mulhouse n'a pas de CCAS et les caisses des écoles n'existent pas. C'est grâce à une consultation auprès d'une juriste que nous avons pu proposer la Régie personnalisée. Elle a été officiellement créée par le conseil municipal en décembre 2005, puis votée par la DIV (Délégation Interministérielle à la Ville). Par ailleurs, on nous demande toujours de travailler vite et dans la précipitation, ce qui entraîne parfois des maladroites. Enfin, nous avons du mal jusqu'à récemment à identifier notre interlocuteur à la Préfecture du Haut-Rhin. Nous sommes actuellement en passe de signer la convention pluriannuelle nous liant avec l'Etat pour 3 ans. Le Conseil d'Administration de la Régie personnalisée, organe décisionnel du Projet, fonctionne et s'est déjà réuni 2 fois. Il est prévu l'embauche de 2 permanents chargés de la mise en œuvre du Programme de Réussite Educative et la mise en place du réseau d'acteurs.

Nous sommes en train de construire les actions futures du programme. Nous souhaitons en mener 2 ou 3 de manière optimale. Par exemple, dans le sillage de l'opération « Coup de Pouce » pour l'écriture et la lecture, s'adressant au CP et qui a connu un taux de 80 % de réussite, nous allons mettre en place une opération « Coup de Pouce Langage » pour les enfants des grandes sections de maternelle, car certains rencontrent des difficultés dans l'apprentissage du français.